

Introduction

Une grande majorité, sinon la totalité, des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles de commerce ou des candidats aux concours passerelle sont persuadés qu'ils n'ont pas à se préparer à l'épreuve d'entretien oral. Plusieurs raisons à cela : la forte pression des matières « phares » de l'écrit, l'absence de créneau horaire consacré aux entretiens oraux dans leur emploi du temps hebdomadaire et dans les khôlles, la conviction que les cours et les oraux de culture générale y suffisent largement. À quoi s'ajoute la certitude que les techniques déjà acquises précédemment dans le domaine de l'exposé oral et la spontanéité naturelle de chacun, lorsqu'il s'agit de parler de soi-même, constituent les conditions déjà remplies de la réussite à cette épreuve.

Le guide méthodologique que nous proposons ici vise au contraire à montrer l'importance d'une préparation rigoureusement organisée bien avant l'échéance proche du concours, c'est-à-dire dès le début de la première année de classe préparatoire. Il convient donc d'être bien informé sur la nature de l'épreuve qui a sensiblement évolué dans ses objectifs ces dernières années, même si le cadre et la forme ont peu changé. Cette information ne doit pas se limiter aux coefficients qui laissent pourtant la part la plus importante à ces entretiens oraux, mais elle doit porter sur les stratégies de recrutement des écoles qui s'articulent autant sur leur implantation locale que sur leurs visées vers l'international.

Aujourd'hui, une grande école de commerce se réfère, souvent dans sa dénomination, mais toujours dans ses programmes, aux concepts anglo-saxons de management ou de business

comme symboles contemporains d'une mondialisation totalement assumée. On veillera donc à bien distinguer les différentes approches de ces entretiens qui sont doublement personnalisés, puisqu'il n'existe aucune banque commune, comme par exemple IENA pour les épreuves orales de langues, et que l'on passe un entretien oral pour chaque école dans laquelle on souhaite entrer. C'est dire que vous aurez à confronter votre personnalité à celle de l'école qui mettra en avant ses propres valeurs et cherchera à évaluer votre adéquation personnelle à celles-ci. Cela implique une bonne connaissance de l'école que vous souhaitez intégrer et, dans ce domaine comme dans bien d'autres, plus cette connaissance sera approfondie et originale plus vous aurez de chances d'emporter la conviction du jury. Chaque école a sa propre approche des entretiens de personnalité : exposé préalable sur un sujet de culture générale tiré au hasard, commentaire sur un questionnaire personnalisé ou un curriculum vitae projectif, exposé sur une « passion » ou un centre d'intérêt choisi à l'avance avec un support matériel approprié, etc.

L'ensemble de ces éléments fournissent les axes d'une préparation qui s'appuie sur de nombreuses répétitions au sens théâtral du terme. Une prestation de ce type s'apparente en effet à un jeu d'acteur, qui doit s'approprier un rôle pour pouvoir le maîtriser et faire exister un personnage aux yeux du spectateur. La difficulté principale vient du fait que ce personnage n'est ni Phèdre ni Hernani, mais soi-même. Il faut donc acquérir la capacité de jouer son propre rôle devant un jury qui sera d'autant plus convaincu de votre sincérité que celle-ci ne se confondra pas avec une spontanéité plus ou moins désordonnée. Le paradoxe, qui n'est pas sans rappeler celui du comédien analysé par Diderot, est qu'il faut **apprendre** à être sincère.

Il conviendra donc d'explorer toutes les facettes de cet apprentissage et de le conduire de manière analogue à la préparation d'une épreuve sportive, avec un maximum de rigueur dans la conception et le déroulement de l'entraînement. Cela implique de travailler sérieusement les différents aspects physiques et psychologiques ainsi que tout ce qui relève des capacités d'ex-

pression et de l'acquisition des compétences. Le précepte *Gnôthi seauton* gravé sur le fronton du temple d'Apollon à Delphes que l'on traduit par « Connais-toi toi-même » est une invitation à une véritable révolution intellectuelle. Comment l'homme qui s'ignore pourrait-il obtenir quelque chose du Dieu qu'il implore, et lui rendre hommage ? Comment le candidat qui s'ignore peut-il obtenir d'un jury ce qu'il espère ? Il faut donc bien se convaincre que l'on doit *apprendre à être naturel* et que l'on doit *apprendre à être soi-même* au prix d'un cheminement dont aucune étape ne doit être négligée.

Cela passe par l'acquisition de méthodes qui, pour être simples, n'en sont pas moins exigeantes. La maîtrise de l'exposé oral et de l'expression n'est pas donnée à tous et rien ne peut se faire sans les efforts que réclame un entraînement régulier. Dans les écoles philosophiques de la Grèce antique, les jeunes étudiants passaient de longues années à apprendre à débattre afin de pouvoir s'affirmer dans le dialogue. De manière analogue nous proposerons dans cet ouvrage des séries d'exercices permettant à chacun de mieux se connaître et de mieux exprimer sa personnalité.

Le « fil rouge » demeure celui d'une rigoureuse analyse psychique et personnelle. La tendance actuelle est à l'application de recettes en tous genres qui ont toutes un dénominateur commun : celui de dispenser d'une réflexion approfondie pour rechercher des solutions toutes faites. L'accélération du rythme de la vie professionnelle, comme de celui de la vie quotidienne, pousse à trouver des réponses immédiates. La mode reste aux gourous de l'intelligence unique, ou plutôt à ceux qui les voient comme des magiciens de la pensée. De tableaux interactifs en schémas heuristiques, celle-ci s'éparpille et l'esprit critique risque de se diluer pour finir par se dissoudre.

La démarche que nous proposons se recentrera sur un mot vieillot, presque tabou : l'introspection. Non pas celle qui se complait dans la plongée subjective vers les sentiments et les émotions, mais celle qui s'adosse à l'exigence d'un examen objectif de notre personnalité par une utilisation maîtrisée des outils méthodolo-

giques que les sciences humaines mettent à notre disposition. Il suffira, à chaque pas, de se laisser guider par le premier principe de la méthode cartésienne : « Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle : c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention ; et de ne comprendre rien de plus en mes jugements, que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute » (Descartes, *Discours de la méthode*, 2^e partie).

Séquence 1

S'informer

Le choix d'une école de commerce doit être le fruit d'une démarche longuement mûrie dans laquelle chaque étudiant doit s'engager dès son entrée en classe préparatoire. Même si notre propos est ici la préparation à l'entretien oral, il n'est pas inutile de reprendre un certain nombre d'informations qui peuvent éclairer la sélection que vous devrez faire. Celles-ci sont innombrables et il convient de trouver des documents de synthèse qui permettront d'aller au plus vite à l'essentiel et de pouvoir éventuellement compléter certains éléments par une recherche plus approfondie. À ce titre le dossier publié chaque année par l'ONISEP est un outil précieux que vous devez absolument vous procurer. Vous y trouverez tout ce que vous devez savoir sur les écoles, les études et les diplômes, les perspectives de carrière, etc. ainsi que des conseils avisés pour vous aider dans votre choix.

A. Les informations à rechercher

I. Le statut des écoles

Combien d'étudiants préparant les concours connaissent-ils le statut des écoles qu'ils souhaitent intégrer ? L'enquête menée par l'ONISEP fait apparaître que parmi les 150 écoles de commerce « 3 seulement ont un statut *public* : Télécom École de management d'Évry, l'École de management de Strasbourg et l'ISCID de Dunkerque ». Ce statut correspond par exemple au rattachement à une université mais, contrairement à ce que l'on pourrait en attendre, a peu de conséquences sur les frais de scolarité qui sont comparables à ceux des autres écoles. D'autres établissements ont un statut *consulaire*, ce qui signifie qu'ils dépendent d'une CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie). Par exemple la CCIP à Paris détient une douzaine d'écoles, et pas seulement dans la capitale puisqu'on y trouve, outre HEC, l'ESC de Pau ou encore Grenoble EM. Ce statut leur confère des avantages, notamment en terme de subventions et autres aides financières mais n'a pas, là aussi d'incidence sur les frais de scolarité.

Les autres écoles ont un statut *privé* dans le cadre de la loi du 12 juillet 1875 qui instaure en France un enseignement supérieur libre permettant à des personnes privées ou à des associations de diriger des établissements d'enseignement supérieur. Les universités catholiques sont dans ce cas. La plupart (plus de la moitié) de ces écoles privées sont reconnues par l'État mais d'autres sont « privées hors contrat » c'est-à-dire sans lien avec lui. Il faut toutefois demeurer vigilant sur la portée de cette reconnaissance qui porte sur les programmes, le personnel enseignant et l'encadrement mais ne concerne pas automatiquement les diplômes.

2. Les diplômes

Dans une même école, certains de ceux-ci peuvent avoir reçu le *visa* de la CEFDG (Commission d'Évaluation des Formations et Diplômes de Gestion) ce qui équivaut à leur reconnaissance, et d'autres non. La brochure ONISEP publie la liste des diplômes visés mais celle-ci ne vaut que pour l'année correspondante puisque le label accordé par la CEFDG est valable pour une durée limitée (1 à 6 ans). Il en est de même pour les *masters universitaires* qui confèrent automatiquement le *grade de master*. Il faut également être méfiant car certaines écoles utilisent le terme de master pour d'autres formations sans que celles-ci ne délivrent le grade de master. Il faut donc vérifier que cette expression est explicitement mentionnée.

3. Les labels

Un certain nombre de critères permettent également de juger de la qualité d'une école comme par exemple l'appartenance à la CGE (Conférence des Grandes Écoles). 36 écoles françaises délivrant un diplôme de grade master en sont membres¹. Elle valorise certains titres qui ne sont pas des masters d'université en protégeant le sigle (par exemple les Mastères Spécialisés – MS – ou les Mastères en Sciences – MSc). Les accréditations internationales au nombre de quatre (une même école pouvant en posséder plusieurs) et les titres répertoriés par la CNCP (Commission Nationale de Certification Professionnelle) sont également des signes de qualité. Pour toutes ces questions, comme pour l'étude des critères qui suivent, vous avez tout intérêt à consulter les enquêtes de l'ONISEP.

1. Source : *Dossier ONISEP 2013/2014*, p. 16.